



## LA VILLE DE NEUCHATEL COMMUNIQUE

### Aux représentants des médias

#### Cartes journalières CFF à disposition au Contrôle des habitants

Dans le but d'améliorer l'accessibilité aux prestations de la Ville de Neuchâtel dans le domaine des transports, il a été décidé de réunir sur un seul site les ventes de cartes journalières CFF et de cartes journalières pour la navigation ainsi que la remise des bons pour les abonnements Onde verte pour adultes. Dès lundi 21 juin, toutes ces offres seront disponibles au guichet du Contrôle des habitants situé à la rue de l'Hôtel de Ville n.1. C'est donc à cette adresse qu'il faudra se rendre et non plus au secrétariat de la section de l'Urbanisme, au Faubourg du Lac 3.

Les guichets du Contrôle des habitants sont ouvert du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le jeudi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 9h à 16h non stop !

A partir du 21 juin, il sera également possible de commander les cartes journalières CFF via le site internet de la Ville de Neuchâtel avec paiement par cartes bancaires.

#### *Subvention onde verte*

Pour mémoire, la Ville de Neuchâtel propose une subvention pour les abonnements Onde verte adulte. Cette subvention permet d'abaisser le coût de cet abonnement qui s'acquiert dès lors au tarif junior. Depuis le 21 mars, ce soutien communal est accordé lors de l'achat d'abonnements annuels mais aussi – et c'est nouveau – d'abonnements mensuels. La réduction est de 135.- francs pour les premiers et de 15 francs pour les seconds.

## Cartes journalières CFF

La Ville met à disposition de ses administrés 12 cartes journalières CFF par jour au prix de 38 francs. Ces cartes sont valables sur l'ensemble de réseau CFF et sur la plupart des réseaux privés de plaine.

## Cartes journalières Navigation

Depuis le 12 avril 2010, la Ville de Neuchâtel propose également 2 cartes journalières « navigation » par jour valables sur les unités de la LNM au prix de 10 francs.

Neuchâtel, le 16 juin 2010

Direction des transports,  
de l'environnement et du  
développement durable

**Renseignements complémentaires:** Pierre-Olivier Aragno, délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable, ☎ 079 230 84 79, e-mail: pierre-olivier.aragno@ne.ch